

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 04_753/12.12.2025
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 99 = 32 = 22 = 54 = 02 = 43	L'an deux mille vingt-cinq, le 12 décembre, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Charenton-du-Cher, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 05 décembre 2025

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessals-le-Fromental), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Chantal GRISEL (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Michelle RIVET (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Polsieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Patrick JACQUET (Senneçay), Dominique ROBLIN (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Nathalie AROYO (La Celle Condé), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Anne-Marie FERRY (La Celette) a donné pouvoir à Claude AUBAILLY, Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Daniel RONDIER (Cognny) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Florence PIERRE (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Gilles BELIN, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Patrick JACQUET, Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Michelle RIVET, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique CHAMPAGNE, Nicolas BARRET (Saint-Maur) a donné pouvoir à Bernard RONDELET, Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Alain BOURDEAU, Nelly BURET (Saint-Symphorien) a donné pouvoir à Sonia TOUZET, Cathy BATISTE (Vallenay) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Didier OLIVE (Villecelin) a donné pouvoir à Pascal COLLIN.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Marilène ALGRET (Beddes), Yannick GODARD (Bouzais), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Lévet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidialles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet: Débat d'Orientations Budgétaires 2026

Il résulte de l'application de la loi NOTRe une obligation de transmission d'un rapport sur la situation financière du syndicat au Préfet et la prise d'une délibération spécifique de l'assemblée délibérante sur le débat d'orientation budgétaire,

Le rapport ayant été présenté, tant pour le budget principal que pour les budgets annexes SCOT et OPAH, le comité syndical prend acte que le débat d'orientation budgétaire a eu lieu.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 12 décembre 2025

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application
Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20251212-04_753-CS121225-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 04_754/12.12.2025
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 99 = 32 = 22 = 54 = 02 = 43	L'an deux mille vingt-cinq, le 12 décembre, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Charenton-du-Cher, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 05 décembre 2025

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Chantal GRISEL (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Michelle RIVET (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Patrick JACQUET (Senneçay), Dominique ROBLIN (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Nathalie AROYO (La Celle Condé), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Anne-Marie FERRY (La Celette) a donné pouvoir à Claude AUBAILLY, Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Daniel RONDIER (Cognny) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Florence PIERRE (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Gilles BELIN, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Patrick JACQUET, Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Michelle RIVET, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique CHAMPAGNE, Nicolas BARRET (Saint-Maur) a donné pouvoir à Bernard RONDELET, Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Alain BOURDEAU, Nelly BURET (Saint-Symphorien) a donné pouvoir à Sonia TOUZET, Cathy BATISTE (Vallenay) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Didier OLIVE (Villecelin) a donné pouvoir à Pascal COLLIN.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Marilène ALGRET (Beddes), Yannick GODARD (Bouzaïs), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Grotte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet: Modification de la composition du Groupe d'Action Locale

Vu la délibération n° 01_652/17.10.2023 du 17 octobre 2023 validant la composition du Groupe d'Action Locale pour le programme LEADER 2023-2027, modifiée par les délibérations n° 01_669/19.02.2024 du 19 février 2024 et 04_707/07.10.2024 du 07 octobre 2024,

Considérant que M. Meyer représentant suppléant du domaine de l'action 1 a signifié sa démission, il convient de modifier la composition du Groupe d'Action Locale du programme LEADER 2023-2027 comme suit :

1. Collège public : ont été désignés par leurs structures réciproques :

	Titulaire	Suppléant
Pays	Louis COSYNS (Président du GAL)	Maryse JACQUIN-SALOMON
Membre du Syndicat	Dominique ROBLIN	Serge AUDONNET
St Amand	Geoffroy CANTAT	Jacqueline CHAMPION
CdC ABC	Dominique BURLAUD	Nadine SENDEL
CDC BGS	Frédéric DURANT	Nathalie DUCHET

CDC Cœur de France	Philippe AUZON	Michelle RIVET
CDC le Dunois	Françoise FOUCHARD	Irène THIBAUT

2. Collège privé :

	Titulaire	Suppléant
Conseil de développement	Jérôme PASCAUD	Mireille CHARBY
1 membre Conseil de Dév	Josette DOUCHY	Annie MARCHET
2 représentants du domaine de l'action 1 (environnement, urbanisme, agriculture)	Mélanie Couret (CPIE)	<i>vacant</i>
	Jean-François VINCENT (Ancien éleveur St Amandois – ancien Président filière ovine régionale)	Jean-François CLAUDEL (syndicat agri)
2 représentants du domaine de l'action 2 (entreprise, insertion, producteurs locaux)	Malika LECHOLON (Mission Locale)	
	Corinne ALLIBE (ancienne directrice de pôle emploi St Amand, retraitée)	
2 représentants du domaine de l'action 3 (office de tourisme, prestataires touristiques)	Marie Christine FALGOUX (OT Lignières)	Christophe BARAT (association les Bains Douches)
	Alexandre CHABENAT (association sauvegarde patrimoine Chambon)	Luc MARTIN (CHASA, amis musée St Vic)
2 représentants du domaine de l'action 4 (social, santé, insertion, habitat...)	Denis RASLE (FO)	Marie-Ange MATHIOT (infirmière)
	Charles ISOLA (association)	Aline MAUGENEST (directrice ASEF)

Par ailleurs, les élus régionaux Christophe COQUIN et Olivier BEATRIX font partie du Comité de programmation avec voix consultative.

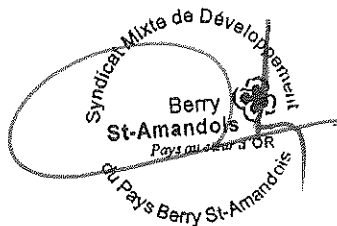
Les membres du comité syndical valident à l'unanimité la composition du Groupe d'Action Locale pour le programme LEADER 2023-2027.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 12 décembre 2025

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20251212-04_754-CS121225-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 04_755/12.12.2025
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 99 = 32 = 22 = 54 = 02 = 43	L'an deux mille vingt-cinq, le 12 décembre, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Charenton-du-Cher, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 05 décembre 2025

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaud Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Chantal GRISEL (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Michelle RIVET (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Patrick JACQUET (Senneçay), Dominique ROBLIN (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Nathalie AROYO (La Celle Condé), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Anne-Marie FERRY (La Celette) a donné pouvoir à Claude AUBAILLY, Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Daniel RONDIER (Cognny) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Florence PIERRE (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Gilles BELIN, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Patrick JACQUET, Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Michelle RIVET, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique CHAMPAGNE, Nicolas BARRET (Saint-Maur) a donné pouvoir à Bernard RONDELET, Bernadette GUILLLOT (Saint-Priest-la-Marche) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Alain BOURDEAU, Nelly BURET (Saint-Symphorien) a donné pouvoir à Sonia TOUZET, Cathy BATISTE (Vallenay) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Didier OLIVE (Villecelin) a donné pouvoir à Pascal COLLIN.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Marilène ALGRET (Beddes), Yannick GODARD (Bouzais), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Grotte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiaillies), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet: Validation du plan de financement de l'opération *Si On Plantait pour demain ? 2025* et autorisation au Président à signer la demande de subvention CRST

Le Président présente le plan de financement prévisionnel pour l'opération « Si On Plantait ? » 2025 :

Dépenses		Recettes	
Coût global de l'opération	29 066,74 €	Subvention CRST (à répartir dans 2 contrats)	18 100 €
		Facturation des bénéficiaires	10 920,68 €
		Autofinancement	46,06 €
Total	29 066,74 €	Total	29 066,74 €

Le comité syndical

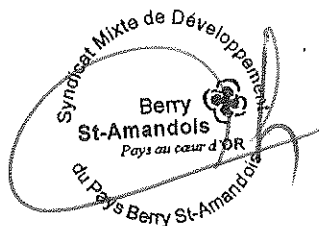
- valide à l'unanimité ce plan de financement
- autorise le Président à engager les dépenses et à les adapter en fonction du retour des devis définitifs
- autorise le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale.
- Donne un avis favorable à l'inscription de ce projet au titre des CRST3 Berry Grand Sud et Cœur de France

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 12 décembre 2025

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérécourse : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20251212-04_755-CS121225-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 04_756/12.12.2025
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 99 = 32 = 22 = 54 = 02 = 43	L'an deux mille vingt-cinq, le 12 décembre, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Charenton-du-Cher, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 05 décembre 2025

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaux Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Chantal GRISEL (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Michelle RIVET (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Patrick JACQUET (Senneçay), Dominique ROBLIN (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Nathalie AROYO (La Celle Condé), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Anne-Marie FERRY (La Celette) a donné pouvoir à Claude AUBAILLY, Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Daniel RONDIER (Cognay) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Florence PIERRE (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Gilles BELIN, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Patrick JACQUET, Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Michelle RIVET, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique CHAMPAGNE, Nicolas BARRET (Saint-Maur) a donné pouvoir à Bernard RONDELET, Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Alain BOURDEAU, Nelly BURET (Saint-Symphorien) a donné pouvoir à Sonia TOUZET, Cathy BATISTE (Vallenay) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Didier OLIVE (Villecelin) a donné pouvoir à Pascal COLLIN.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Marilène ALGRET (Beddes), Yannick GODARD (Bouzaïs), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet: Projet alimentaire territorial: demande de subvention FNADT pour le « Soutien à l'animation du PAT et aux actions d'accompagnement et d'animation » sur l'année 2026

La DRAAF soucieuse que nous puissions avancer concrètement et viser la labélisation de niveau 2 a proposé début novembre que nous déposions un dossier de demande d'aide dans le cadre du Contrat de Plan Etat/Région 2021-2027 (objectif 5 « Ingénierie des CRTE et autres opérations »).

La demande concerne uniquement l'année 2026 et doit compléter les subventions espérées du FEDER.

Aussi, nous allons déposer une demande de financement pour :

- l'animation et la coordination et le recours à un stagiaire pour du soutien à la chargée de mission
- les prestations d'accompagnement des restaurants collectifs : diagnostic cuisine et achats, suivi des prestations des sociétés de restauration, aide à la rédaction des marchés publics, formation Education au goût, atelier menus végétariens.

- des prestations de formation/sensibilisation destiné aux personnels (salariés, bénévoles) des structures sociales et de l'aide alimentaire (centres sociaux, EVS, assistants sociaux, CCAS, associations caritatives) pour les aider à appréhender le sujet puis de construire avec elles des interventions pour leur public (ex : cuisiner avec petit budget, atelier anti gaspi....)

BUDGET PREVISIONNEL

	Dépenses
Total animation PAT	36 842,24 €
<i>Salaire animatrice PAT mi-temps 2026</i>	32 883,68 €
<i>Gratifications stagiaire PAT (6 mois)</i>	3 958,56 €
Animations en prestations externes	35 859,90 €
<i>Prestations accompagnement resto co</i>	13 033,50 €
<i>Prestations éducation à l'alimentation scolaires et public précaire</i>	20 626,40 €
<i>Défi alimentation grand public</i>	2 200,00 €
TOTAL Budget	72 702,14 €

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

FNADT	45 000,00 €	61,9%
FEDER	20 524,92 €	28,2%
Autofinancement	7 177,22 €	9,9%
Total	72 702,14 €	

Nota : les fonds européens autorisent un cumul d'aides publiques à 100% pour du fonctionnement

Le Comité Syndical décide à l'unanimité :

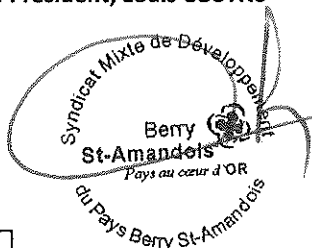
- De valider le budget et le plan de financement ci-dessus
- D'autoriser le Président à solliciter une subvention au titre du FNADT (Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire).
- Si le cumul d'aides publiques à 100% n'était pas permis dans le cadre du CPER, le Syndicat de Pays s'engage à assurer l'autofinancement de 20%.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 12 décembre 2025

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20251212-04_756-CS121225-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 04_757/12.12.2025
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 99 = 32 = 22 = 54 = 02 = 43	L'an deux mille vingt-cinq, le 12 décembre, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Charenton-du-Cher, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 05 décembre 2025

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Chantal GRISEL (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Michelle RIVET (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Patrick JACQUET (Senneçay), Dominique ROBLIN (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Nathalie AROYO (La Celle Condé), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Anne-Marie FERRY (La Celette) a donné pouvoir à Claude AUBAILLY, Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Daniel RONDIER (Cognay) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Florence PIERRE (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Gilles BELIN, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Patrick JACQUET, Jean-Paul DUPLESSI (Maisonais) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Michelle RIVET, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique CHAMPAGNE, Nicolas BARRET (Saint-Maur) a donné pouvoir à Bernard RONDELET, Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Alain BOURDEAU, Nelly BURET (Saint-Symphorien) a donné pouvoir à Sonia TOUZET, Cathy BATISTE (Vallenay) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Didier OLIVE (Villecelin) a donné pouvoir à Pascal COLLIN.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Marilène ALGRET (Beddes), Yannick GODARD (Bouzaïs), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Grotte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet: Autorisation au Président à signer le contrat opérationnel de mobilité du bassin de vie du Pays Berry St Amandois

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 transforme en profondeur la politique des mobilités. Elle prévoit notamment la constitution de bassins de mobilité, échelle représentative de la mobilité du quotidien. En vertu de l'article L.1215-1 du Code des Transports¹, les bassins de mobilité s'étendent sur le périmètre d'un ou plusieurs établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI). Ces bassins ont été définis et délimités par la Région, et ils constituent le périmètre du Contrat Opérationnel de Mobilité, lequel permet de construire des ambitions et des objectifs communs de mobilité et d'intermodalité.

La Région, est venue à la rencontre des communautés de communes puis a rédigé en concertation avec ses partenaires un contrat qui affiche leurs ambitions communes pour poursuivre la constitution d'une mobilité harmonisée, propre et accessible sur le territoire du bassin de mobilité. La Commission Permanente du Conseil Régional Centre Val de Loire a approuvé le 21 novembre 2025, le Contrat Opérationnel de Mobilité du Bassin Berry Saint-Amandois. Il permet de coordonner les efforts respectifs des différents acteurs et d'apporter aux usagers la

meilleure qualité de service possible. Dans les territoires où la Région est compétente en matière de mobilité locale, un contrat d'engagement est établi pour fixer le cap et les moyens financiers que la région consacrera au territoire.

C'est dans ce cadre que nous pourrions mener l'étude de mobilité prévue sur 2026 et surtout la possibilité de décliner une stratégie locale, en lien avec les besoins du territoire, notamment en matière de mobilités douces, durables et solidaires.

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

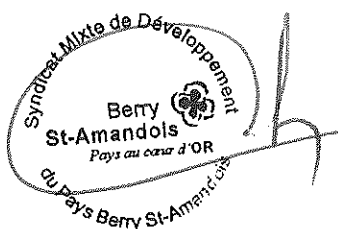
- accepte les termes de ce contrat
- autorise le Président à le signer

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 12 décembre 2025

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20251212-04_757-CS121225-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 04_758/12.12.2025
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 99 = 32 = 22 = 54 = 02 = 43	L'an deux mille vingt-cinq, le 12 décembre, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Charenton-du-Cher, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 05 décembre 2025

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaud Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Chantal GRISEL (Loye-sur-Arnou), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Michelle RIVET (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Patrick JACQUET (Sennegay), Dominique ROBLIN (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Nathalie AROYO (La Celle Condé), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Aillichamps) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Anne-Marie FERRY (La Celette) a donné pouvoir à Claude AUBAILLY, Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Daniel RONDIER (Cogn) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Joël DURIN, Florence PIERRE (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Gilles BELIN, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Patrick JACQUET, Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Michelle RIVET, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique CHAMPAGNE, Nicolas BARRET (Saint-Maur) a donné pouvoir à Bernard RONDELET, Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Alain BOURDEAU, Nelly BURET (Saint-Symphorien) a donné pouvoir à Sonia TOUZET, Cathy BATISTE (Vallenay) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Didier OLIVE (Villecelin) a donné pouvoir à Pascal COLLIN.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Marlène ALGRET (Beddes), Yannick GODARD (Bouzais), Eric DUIGOU (Challvay-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Aillichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumières), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet: Examen des dossiers PACTE France Rénov

Nom	Prénom	Commune du logement	Type de projet	Subvention PAYS (forfait)
LECLERC	William	Châteauneuf-sur-Cher	Rénovation énergétique – gain de 62%	1 500 €
RATEL	Philippe	Saulzais-le-Potier	Rénovation énergétique – gain de 35%	1 500 €
GYS	Laurence	Culan	Rénovation énergétique – gain de 62%	1 500 €

Le comité syndical valide à l'unanimité ces dossiers.

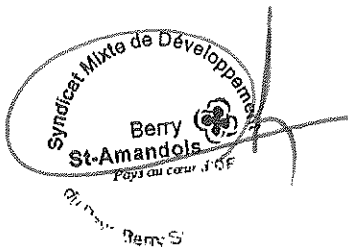
Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 12 décembre 2025

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télécours : <https://citoyens.telerecours.fr>



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20251212-04_758-CS121225-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2025

Publication : 19/12/2025